

## Officiers de police et commissaires : domination ou corps unique ?

**P**hilippe est l'un des secrétaires du syndicat majoritaire des officiers de police (corps intermédiaire au sein de la police, situé entre le corps des gardiens et gradés et celui des commissaires). Il a une quarantaine d'années et il vient d'obtenir le grade de commandant (grade le plus élevé des officiers de police). Je l'ai rencontré à plusieurs reprises afin de l'interroger sur le fonctionnement de la police et sur une réforme de cette institution : la réforme des corps et carrières.

Philippe est secrétaire local de ce syndicat au moment de la relance de la réforme en 2004. Il m'explique au cours des entretiens comment celle-ci a été mise en place et quelles conséquences elle a eues. Elle a d'abord permis au corps des officiers d'être revalorisé matériellement (en accédant à la catégorie A et au statut de « cadre » là où ils appartenaient auparavant à la catégorie B des fonctionnaires), mais aussi symboliquement dans la mesure où les officiers occupent désormais des postes de commandement et endossent de plus en plus le rôle institutionnel qui était jusque-là réservé aux commissaires. À un autre niveau, cette réforme comprend aussi des enjeux institutionnels et syndicaux moins visibles : elle a en particulier entraîné un certain déplacement et un brouillage relatif de

Propos recueillis par  
ADÉLAÏDE BARGEAU

la frontière entre les officiers et les commissaires. À partir de là, il s'agit pour les syndicats des officiers, *via* la parole de ses représentants auxquels appartient Philippe, de repenser leur rôle, mais aussi leur rapport aux autres corps de policiers et à l'institution. L'idée du syndicat de Philippe c'est de dire que cette réforme entraîne des effets tels que ce qui distinguait autrefois les commissaires des officiers (en matière de tâches, de missions) n'est plus aussi clair. Ce qui légitimerait la revendication d'un corps unique entre les officiers et les commissaires.

L'entretien réalisé avec Philippe est révélateur de ces rapports conflictuels entre le corps des officiers et celui des commissaires. Concrètement, il s'agit pour les représentants des syndicats d'officiers de revendiquer la suppression du concours externe pour devenir commissaire, au profit d'un déroulement unique de carrière entre officiers et commissaires qui reposerait sur l'acquisition et la mise à l'épreuve de compétences fondées sur le « terrain » et sur l'expérience professionnelle. Or, l'étude de la

trajectoire de Philippe, enregistrée à un moment donné de son parcours, permet de mettre en perspective le discours syndical et sa trajectoire sociale, professionnelle et syndicale. Plus que le porteparole d'une « directive » qui lui viendrait du « haut » (le bureau national), le cas de Philippe permet de comprendre que la revendication du corps unique est construite et incarnée par ce représentant syndical (parmi d'autres) dans la seule mesure où, en retour, elle lui permet de donner sens à sa trajectoire sociale et professionnelle. En effet, l'étude des capitaux scolaires de Philippe (l'obtention du baccalauréat et une année d'études supérieures à son actif) ne permet pas de conclure à un phénomène de « sur-diplôme » au moment de l'accession au corps des officiers qui lui permettrait de valoriser le « bagage externe » et de constituer les diplômes comme le moyen de légitimation principal au sein de l'institution. Il ne se décrit pas comme un étudiant « brillant » qui aurait excellé lors du concours d'inspecteur de police ou lors de la formation à l'école : au contraire, le récit qu'il fait de ces périodes se caractérise par un certain sentiment d'infériorité vis-à-vis des membres du jury et des autres officiers en formation. Lors des entretiens, il insiste sur le sentiment d'illégitimité ressenti, rapporté notamment au fait qu'il possède un capital scolaire moindre : il s'agit donc pour lui de « faire carrière » à l'intérieur même de l'institution et d'y acquérir d'autres compétences que scolaires, notamment professionnelles et syndicales. La diversité des postes occupés dans différents services de la police lui a permis d'accumuler des compétences valorisées et susceptibles d'être mobilisées dans le travail syndical (par exemple, « nouer du relationnel », faire

de « l'expertise, de la rédaction » au sein du service des renseignements généraux). À l'inverse, les compétences acquises par l'apprentissage des pratiques syndicales peuvent être mobilisées sur le terrain (telles que les contacts réguliers avec des interlocuteurs aux positions de pouvoir). Les activités syndicales et professionnelles de Philippe semblent donc se renforcer mutuellement et lui ont permis d'avoir une « belle carrière » à l'intérieur de l'institution policière à laquelle il doit sa place aujourd'hui et à venir. C'est à partir de son propre parcours que Philippe valorise la « voie interne » de promotion, là où au départ il ressentait un sentiment d'illégitimité vis-à-vis du capital scolaire des autres policiers en formation et où les perspectives de promotion semblent désormais entravées par la frontière entre le corps des officiers et celui des commissaires.

Ce changement d'échelle permet d'observer l'enjeu des luttes qui existent entre les syndicats d'officiers et des commissaires autour de la définition des critères d'accès aux corps de police (diplômes/expérience professionnelle) et des compétences légitimes pour se faire une place au sein de l'institution, enjeux qui se cristallisent autour de la revendication du corps unique, où se joue la question de la reproduction/du maintien du rapport de domination entre les officiers et les commissaires au sein de l'institution policière.

*Et au départ, vous vouliez faire « policier dans la cité », vous entendez quoi par là ?*

J'avais une image du policier qui était *un référent dans la cité* [...] *bon je voulais être policier, mais je ne voulais pas être gardien de la paix* : je voulais être policier, chef, parce qu'il y avait une identification, de la reconnaissance, on était dépositaire de l'autorité, l'ordre, le droit, le droit chemin, la justice mais surtout la reconnaissance et une place dans la cité par rapport aux gens qui schématiquement forment une petite cité – vous avez le maire, le lycée, le proviseur, le responsable de l'administration, vous avez le responsable de la police, vous avez l'armée – voilà pour moi la police c'était au cœur de la cité, *c'était une place identifiée, reconnue et respectée au cœur de la cité*, c'était un peu l'image... ce qui m'attirait le plus là dedans.

*Et ça vous a attiré à partir de quand ? Vous aviez de la famille dans la Police ou... ?*

Non, pas du tout, pas du tout. Non, c'était une perception très fautive que j'avais parce que j'ai eu l'envie et mon parcours scolaire dans une très petite ville, et donc petite cité, où il faisait bon vivre, et où justement la Police je la percevais comme ça quand je les voyais dans la cité, petite ville où il n'y avait pas beaucoup d'inspecteurs, il y en avait trois-quatre, c'était un peu des cakes, [...] des cadors, c'était reconnu... c'était des shérifs quoi ! [...]

*En fait après le bac vous avez... ?*

Après le bac, je suis parti en fac... en fait non, au lycée j'avais deux choses qui me tentaient : j'avais une attirance forte pour

les *choses commerciales*, mais à côté de ça j'étais sensible quand même au *statut de la fonction publique*, par contre j'avais une vision pas positive du fonctionnaire grisonnant, la fonction publique pour moi c'était *sclérosé*, c'était pas bon, sauf la police parce que c'était à la fois *dynamique* mais fonction publique, donc pour moi ça m'a paru le *bon compromis* parce que ça répondait à l'image que j'avais, à une certaine *sécurisation de l'emploi* comme je pouvais espérer, tout en donnant *l'image, mais très naïvement, d'une vie palpitante, d'une vie faite de rebondissements et d'imprévus* quoi [...]

*[Vos parents] étaient déjà dans la fonction publique ?*

J'ai un père qui était dans la fonction publique territoriale, une mère qui était dans le privé. [...] Bon mes parents m'ont toujours laissé faire ce que je voulais dans tous les domaines ; par contre l'école de commerce, je sais que ça ne leur plaisait pas *parce que pour eux ils avaient une vision négative du commerce, pour eux le commerce c'est panier de crabes, il y a rien de stable, on est à la merci d'une vie instable, c'est en résumé ce qu'ils en pensaient* (...) Donc j'ai des parents plutôt modestes quoi, d'origine plutôt modeste et qui moi ne m'ont jamais dit ce qu'il fallait que je fasse [...].

*Donc vous avez été seulement quelques mois à la fac ?*

Un an, première année, je n'ai pas été au DEUG qui était le parcours que je devais suivre, je ne regrette pas ; *beaucoup jugent sur le diplôme, mon expérience me prouve que c'est important mais c'est pas tout*. [...] En fait je crois que j'ai eu un *bol monstre* parce que mon concours, j'aurais choisi

les sujets, je crois que c'est les sujets que j'ai eus, j'aurais choisi ça, ça m'a vraiment plu les sujets sur lesquels j'ai dû plancher à l'écrit [...]. Là [les oraux] c'était un système où vous tiriez au sort deux sujets et vous en choisissiez un et là pareil, sur les sujets que j'ai été amené à tirer, *bingo* c'était des sujets que j'avais travaillés, que je maîtrisais et qui me plaisaient. [...] Les gars qui étaient avec moi, c'était bac+4, bac+5 en moyenne, *moi je me sentais gamin là dedans parce qu'ils avaient déjà leur vie, ils avaient déjà des enfants, ils étaient en couple, la première semaine j'ai failli partir parce que j'avais l'impression de ne pas être à ma place, j'étais un gamin dans la promo*, mais rapidement ça a fait un super mélange, ça c'était vraiment positif, et la différence c'est que pendant un an ils ont pris leur pied, ils sortaient tous les soirs, ils allaient faire tout le temps la fête et que moi je bachotais : pour moi c'était la poursuite de mes études, sauf qu'au lieu de les poursuivre à la fac, je les faisais dans une école professionnelle mais le principe était exactement le même, pour moi c'était une année de fac parce qu'on avait cours en amphi, un amphi comme à la fac, avec des enseignants qui au lieu d'être des maîtres de conférence étaient des enseignants policiers [...]. *J'étais le plus jeune, je sortais de ma petite ville de province, et j'ai vu des agents bien plus âgés, bien plus diplômés, avec plus d'expérience de vie.*

***Vous avez quelle image [de la police] maintenant par rapport à ce que vous vous en faisiez ?***

[...] J'ai la chance d'avoir fait une *carrière variée*, j'ai touché à des *spécialités très différentes* les unes des autres, j'ai la chance d'avoir bougé de secteur géographique, toujours dans le grand Est, mais

*des secteurs géographiques très différents dans des fonctions très différentes*, donc je continue de penser que *la Police c'est quelque chose de beau*, ça c'est clair, je suis pas du tout quelqu'un qui bave ou qui crache dans la soupe, je pense que c'est vraiment quelque chose de beau, c'est quelque chose qu'à certains égards je conseille mais sur deux points en particulier je dis qu'il y a des choses qui vont pas. Sur l'exposition physique des gens aux risques, c'est un métier difficile, c'est un métier dans lequel on rencontre toutes les mauvaises choses de la vie : on voit la mort, on voit la violence, vous voyez toutes les saloperies que sont capables de faire les gens les uns sur les autres, vous voyez toutes les victimes, je veux dire ça laisse pas indifférent [...].

***Et en faisant du syndicalisme, vous êtes peu confronté à tout ça ?***

Ah non pas du tout, je ne suis pas confronté à ça ! Attention je ne fais clairement pas du syndicalisme pour ne pas être confronté à ça ; justement la fonction d'officier de police, c'est qu'il y a des métiers différents, de toute façon vous êtes amené à toucher à des choses différentes, personnellement j'aime goûter à tout, de ce point de vue là j'ai d'abord eu un parcours dans le renseignement fermé puis dans la sécurité publique [investigation et voie publique], puis du renseignement ouvert [...] tout en [ayant] des engagements et des implications personnels sur des questions syndicales parce qu'il y a des relais syndicaux dans tous les services, donc il y a déjà ça, je vous avais expliqué que j'avais été repéré, qu'on est venu me chercher ; en fait concomitamment ça m'a permis de remettre une *autre corde à mon parcours ! Alors effectivement je ne fais plus de police au sens propre, je n'ai*

*plus aucune prérogative policière, ça c'est clair, mais j'ai l'expérience variée, ce qui me donne beaucoup de crédit aussi, parce que je suis aussi bien représentatif dans les services judiciaires que dans les services de voie publique que dans les services de renseignement, et très peu ont cette diversité de parcours. C'est une de mes satisfactions aussi, parce que je suis quelqu'un qui ne se satisfait jamais de ce qu'il a, je suis un éternel insatisfait, je veux toujours goûter à autre chose, c'est pour ça que j'ai fait des parcours différents. Maintenant à côté de ça, je suis fier de représenter les gens, j'y trouve d'autres satisfactions parce que le besoin de reconnaissance je l'ai non plus envers le public mais envers les collègues parce que je suis devenu leur référent, je suis leur mandant, enfin ils sont mes mandants, je suis leur mandataire, ils me mandatent pour les représenter, c'est une sacrée reconnaissance quoi ! [...] Je trouve qu'aujourd'hui il y a deux problèmes : il y a... la Police, y'a plus de joie, les gens viennent travailler parce qu'il faut aller au travail, les gens repartent parce qu'ils sont contents de repartir, on a aseptisé la Police, on a cassé cet esprit de corps qui pouvait exister par le passé, [...] et ça ça se traduit notamment au travers de corps : les officiers que je représente sont de plus en plus dans une logique de commandement, dure, envers les personnels en dessous, et les commissaires dirigent, donc les directeurs, sont de plus en plus dans une logique très carriériste en ce qui les concerne et y'a plus de dimension humaine en interne, alors qu'on est une mission où on est confronté à des problèmes humains lourds dans nos métiers, la dimension humaine en interne elle s'estompe de jour en jour pour quasiment disparaître, il y a une espèce de froideur dans la place de chacun, dans les échanges, tout se refroidit, et ça c'est... [...]*

*Hum... Et au niveau de la relation entre les corps dont vous parliez, justement par exemple autour d'une réforme comme celle des corps et des carrières ? Vous parlez entre vous ou il n'y a pas de communication ?*

Gros clivages ! Ah oui, on parle on parle, les corps par nature parlent entre eux ; mais par exemple les commissaires ont plutôt une relation que je qualifierais de *condescendante* avec les officiers, or les commissaires ont des prérogatives supérieures, des prérogatives de direction et coupent court à toutes velléités des officiers d'avoir une chaîne hiérarchique linéaire, donc ça se traduit par une espèce de *clanisme*, y'a du clan, on ne se mélange pas, vous verrez jamais les commissaires s'afficher ostensiblement avec les officiers, et ça se traduit par des petites choses, très *anecdotiques* mais tellement *symboliques*, vous avez des commissaires qui sont chefs de service, qui ont comme adjoints des officiers mais vous avez sur des gros services des commissaires qui sont chefs de service et qui ont comme adjoints des commissaires, hé ben dans certains cas de figure, c'est rare, mais vous allez avoir des réunions, ça c'est passé il y a à Strasbourg y'a deux ans, il y avait une réunion des chefs de service et de leur adjoint, mais limité aux commissaires : c'est-à-dire que pour certains services c'était le commissaire et le commissaire-adjoint, mais pour d'autres services où l'adjoint était officier, l'officier n'était pas convié à la réunion alors qu'à part le corps d'appartenance, la fonction de référence est la même, mais on ne se mélange pas, donc il y a des réunions que de commissaires. Alors ça ça me hérisse le poil au plus haut point ; quelque part on nous reproche des fois d'être dans une logique de lutte des classes, c'est [*toujours ?*] pas le cas, mais

je peux vous assurer que les commissaires je ne les porte pas dans mon cœur du tout, alors que je m'entends très bien avec eux, j'ai de très bons copains qui sont commissaires, mais *le corps commissaire est un corps sclérosé, un corps rétrograde, et un corps archaïque, c'est un corps qui s'arc-boute sur des positions catégorielles de repli sur soi* et qui a très très peur de perdre ses prérogatives... au profit du corps de commandement.

*Et c'est quoi alors ces prérogatives ?*

Prérogatives de direction, donc des fonctions, *donc l'omnipotence de tout faire, faire et défaire la carrière des autres*, pouvoir de notation, pouvoir de validation et de mutation, ça c'est sur le plan administratif, pouvoir de décision, de direction mais alors ce qu'ils ne disent pas et qui est le fond du problème, c'est les prérogatives matérielles ! [...] Eux sont les *sachants qui savent tout et qui décident de tout*, je suis un peu cassant là mais... [...]

*C'est quoi actuellement les grosses différences entre le corps de conception et de commandement ?*

Il y en a plusieurs. D'abord dans les prérogatives : le corps [des commissaires], déjà la première différence elle est numérique : ils sont 1 700, on est maintenant au rythme de la déflation [réduction des effectifs], on est 11 000, donc il y a quand même une différence numérique de taille. La deuxième différence, elle est fonctionnelle : un commissaire de police, même jeune, sans expérience etc., ça concerne les commissaires de police qui ont 23-24 ans, il est automatiquement chef de service. [Or], dans notre champ de compétence professionnelle, on n'est pas comme dans n'importe quelle administration : on gère

des situations humaines de tension à forte responsabilité, on est soumis à de l'événementiel majeur, donc un commissaire de police est immédiatement chef de service et quand il arrive à ce niveau de responsabilité majeur, ce qui est le cas de tous les recrutements externes, il a deux options : soit il est sur une grosse structure comme X et là ça soulève peu de problèmes parce qu'il est noyé dans une masse qui fait qu'il est l'adjoint de quelqu'un, soit [...] pour reprendre H., H. est un bon exemple : H. est une ville de 34 000 habitants, c'est une circonscription de police [où] vous avez un service d'investigation judiciaire qui comprend une dizaine de personnes : ce service, il est dirigé par un commissaire de police, ce commissaire de police, donc celui qui vient d'arriver, sort d'école, donc c'est un jeune recruté en externe, c'est quelqu'un qui – attention je ne critique pas la personne, c'est la structure que je critique – *c'est quelqu'un qui n'a aucun parcours professionnel, c'est uniquement quelqu'un qui est recruté sur un parcours universitaire qui réussit un concours, qui fait une école, qui est nommé chef de service et qui va diriger des personnes qui depuis 20 ans pour certains d'entre eux ont une expérience professionnelle particulière de tous les événements auxquels ils peuvent être confrontés, et en même temps il aura l'autorité, ça sera le patron, mais il n'aura aucune expérience.*

*Mais ils n'ont pas de stage ?*

Si mais les stages de mise en situation, c'est pas une expérience professionnelle, c'est des stages hein ! [...] [La réforme des corps et carrières] c'est clairement une question de positionnement et de reconnaissance statutaire, c'est au cœur de l'enjeu syndical des officiers, et tout ce que je dis là, pour faire très clair, il

y a une convergence de vue totale entre Synergie et le SNOF [les deux syndicats concurrents des officiers], Synergie et le SNOF ont exactement le même défi, c'est de relever le positionnement du corps des officiers [...]. Aujourd'hui le défi des deux syndicats, et du corps donc euh, c'est le corps unique par rapport à ce que je vous ai dit tout à l'heure sur la gendarmerie et la volonté de fusionner statutairement les officiers avec les commissaires, pas de prendre la place les uns des autres, [mais] de mettre une chaîne linéaire hiérarchique qui aille de lieutenant à général, comme en gendarmerie, donc couper la césure catégorielle qu'il y a entre les commandants fonctionnels et les commissaires, supprimer le recrutement externe au grade de commissaire, l'objectif est là, ce qui bien sûr est rejeté par les commissaires. [...] Par la création du fameux corps unique auquel on aspire c'est *de facto* on aurait des possibilités de débouchés, on n'aspire pas à dire parce qu'on serait le même corps on aurait les mêmes prérogatives : chacun dans son grade et dans sa fonction garderait les mêmes prérogatives, ça aurait un effet de possibilité de déplacement dans d'autres administrations publiques, ça aurait un effet de déblocage du plafond indiciaire, ça aurait un effet de déblocage de la ligne de carrière donc ça permettrait de continuer à évoluer dans les grades et d'éviter le fait que par le recrutement externe des gens par un simple niveau de recrutement universitaire soient directement amenés à avoir des niveaux de responsabilité majeurs.

*Actuellement il y a pas de mobilité possible du corps des officiers au corps de commissaire ?*

Si [...] mais actuellement une promotion de commissaires, enfin les prochains

recrutements, ça sera 20 ou 30, pas plus, [...] donc 15 externes et 15 internes, [alors] si on est officier, *les places sont chères*, donc... [...] Alors je pense que ça explique pour partie quand on regarde mon parcours, ce qui a motivé mon entrée : la notion de reconnaissance et d'identification sociale qui était déjà existante. Après j'ai un parcours où j'ai démarré *a minima* tout en ayant une progression linéaire très satisfaisante, pour l'instant je fais une *belle carrière*, donc *sans avoir le bagage externe*, j'ai un *bagage interne*, *par contre j'aspire toujours à une notion de reconnaissance et je pense, pourtant je suis pas frustré*, je suis pas..., je pense que ça explique mon montage psychologique et mes mandats : parce que je représente les gens qui me font confiance quant au fait de les tirer vers le haut dans la reconnaissance, dans l'image, dans le corps unique, dans leurs combats syndicaux, de positionnement, de déroulement de carrière, *alors que tous les gens que je représente sont généralement beaucoup plus diplômés que moi*, mais pour la très grande majorité beaucoup moins fins parce que quand je vois le niveau, même pour les gens ultra diplômés, quand je vois le niveau, ça vole pas toujours très haut. ■